

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 5 juin 2018

Conseillères absentes excusées : M. Denoy pouvoir à Ch. Bénazet, A. Dardard.

Conseillers absents excusés : J-L. Lucas pouvoir à Cl. Lafon, J-M. Jimenez pouvoir à P. Balty,

En cours de séance : S. Gasc pouvoir à Ch. Cruzil, P. Carrière pouvoir à N. Fauré.

Secrétaire de séance : Ch. Bénazet, adjointe au maire.

Pendant la séance, les élus sont informés de chutes de grosses branches d'arbres sur le chemin de Ronde et au pont de Bigot.

S. Gasc et P. Carrière quittent la séance pour se rendre sur place et faire le nécessaire pour évacuer les branches et sécuriser les lieux.

➤ Réponses des entreprises aux appels d'offres concernant le réaménagement du groupe scolaire.

M. le maire présente un rapport aux conseillers : 85 entreprises ont retiré un dossier, 31 ont répondu.

L'entreprise Abadis est proposée par l'architecte pour la démolition du four de boulanger. L'architecte et le programmiste ont examiné et validé le dossier et les membres du groupe école l'ont accepté.

Les lots 4 et 8 « zinguerie couverture » et « serrurerie » ne sont pas encore attribués. Une demande d'information complémentaire et une comparaison précise des propositions sont nécessaires.

Résultat de la consultation : offres retenues

Lot 1 : démolition : Abadis 52 000 €

Lot 2 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) : Inno TP : 69 700 €

Lot 3 : gros-oeuvre : Abadis 529 000 €

Lot 4 : zinguerie - couverture : Zanella 33 476,13 €

Lot 5 : étanchéité : GDC Etanchéité 29 000 €

Lot 6 : façades - enduits - nettoyage : Iso façades 68 005 €

Lot 7 : menuiseries extérieures, brises soleil : AEC 141 024,55 €

Lot 8 : serrurerie : réévaluation pour ce lot de l'estimation APD (avant-projet définitif). Une proposition trop élevée et déclarée inacceptable, attente d'une autre proposition

Lot 9 : plâtrerie, plafonds, isolation : MMP 132 848,91 €

Lot 10 : menuiseries intérieures : Coucoureux 107 514,23 €

Lot 11 : carrelages - faïences : SP carrelage 14 900 €

Lot 12 : Sols souples PVC : Roudié 55 000 €

Lot 13 : peintures - Finitions : AGR peintres 42 991,39 €

Lot 14 : plomberie sanitaire : CFC 52 000 €

Lot 15 : chauffage, ventilation : CFC 178 000 €

Lot 16 : électricité tous courants : L2E 101 000 €

Lot 17 : ascenseur : Thyssenkrupp 45 800 €

Lot 18 : panneaux photovoltaïques : 17 500 €

Par rapport à l'estimation de l'Avant-projet définitif (APD), le résultat des consultations et des attributions entraîne une plus-value de 101 760, 21 €. Certaines entreprises ont proposé un devis inférieur à l'estimation et d'autres ont proposé des devis supérieurs.

Accord à l'unanimité des présents pour l'attribution des marchés aux entreprises.

➤ **Délégation de signature des marchés à M. le maire.**

Accord à l'unanimité des présents.

La signature des marchés est prévue le vendredi 15 juin 2018 à 20 h.

➤ **Informations diverses.**

- La présence des conseillers est souhaitée pour la réunion publique « Rénovation école » du 14 juin à 20 h à la halle. Ils recevront une convocation par mail.
- L'association Caminarem va organiser sa journée annuelle de rassemblement le samedi 23 juin à Montesquieu. Une dizaine d'entre eux procédera au dégagement du chemin des Muletiers, d'autres feront une randonnée, avant de se rejoindre pour un repas à Landou. Un courrier sera distribué aux riverains du chemin des Muletiers pour les avertir des travaux.
- Un courrier de remerciement de la municipalité sera envoyé à des riverains qui ont nettoyé le pont de Bigot.
- Il est demandé à M. le maire d'informer Terres du Lauragais du mécontentement des administrés qui ne peuvent plus brûler les déchets verts et qui ne savent pas comment s'en débarrasser. Il est également demandé à ce que les plages horaires d'ouverture de la déchetterie soient élargies. M. le maire informera la communauté de communes par courrier.

Calendrier Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmée) : suite à un refus du dossier par les services de l'État pour incomplétude le 26 mars 2018, un nouveau dossier doit être déposé dans un délai de 6 mois à partir de la date de refus. Les compléments demandés concernent la concertation des associations de personnes handicapées et un justificatif établi par le perceuteur municipal attestant que les finances de la commune justifient une dérogation de 3 années supplémentaires pour la réalisation des travaux. N. Fauré, adjointe en charge de l'Urbanisme propose de gérer le dossier.

- Plan Local d'urbanisme (PLU) sursis à statuer : afin de ne pas compromettre les orientations et les aménagements prévus dans le PLU en cours d'élaboration, il est nécessaire de prendre un sursis à statuer pour les nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme et de permis de construire dans l'attente de l'approbation du PLU qui devrait intervenir en fin d'année 2018. M. le maire va envoyer un courrier de demande au service instructeur de la communauté de commune Terres du Lauragais.
- L'association La Boule joyeuse informe l'assemblée de la démission du bureau.
- Le banc situé rue de l'Ancien Petit Fossé sera déplacé et posé à côté de la fontaine du Buguet.
- Des dégradations répétées ont été observées dans le village : la table et les bancs installés l'an dernier à côté du terrain multisport, et la porte d'entrée de la cour du Vieux Four.

Séance levée à 22h30